

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT SULPICE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{ER} MARS 2011

L'an deux mil onze, le premier mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame LANTENOIS Annick, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs LANTENOIS A., FRANCO E., DURAND Ch., MALETRAS F., MENEY Ph., PELLICIARI B., LORENZI F., NOSSEN B.,

Absents excusés : Monsieur MARTIN S., Mesdames HUBERT C., DUBOIS S.

Convocation en date du 18/02/2011

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

DELIBERATION N° 2011-01 – OBJET : CREATION D'UN COLUMBARIUM

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'évolution dans le domaine de la crémation nécessite la réalisation d'un espace cinéraire dans le cimetière communal comprenant un columbarium, un jardin de dispersion et un banc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet d'investissement
- Décide de demander une subvention au titre de la DETR 2011
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

ENTRETIEN DES RUES DU VILLAGE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que du point à temps sera réalisé sur l'ensemble des rues du village afin de reboucher les trous que se sont formés.

Le goudronnage de la Rue Saint Paul sera effectué après que l'assainissement non collectif soit réalisé dans toutes les habitations concernées.

Dans la Rue des Filasses, après le remplacement des branchements en plomb et des compteurs d'eau, le goudronnage sera réalisé.

DELIBERATION N° 2011-02 – OBJET : ENTRETIEN BATIMENT MAIRIE- SALLE DES FETES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les murs de la salle des fêtes et du couloir doivent bénéficier d'un entretien car des coups et des traces sont visibles, et sans réparation, ces problèmes risquent de s'aggraver.

Les dessous de toit du bâtiment mairie-salle des fêtes doivent être repeints également, car leur exposition aux intempéries favorise l'élimination du revêtement protecteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire repeindre la salle des fêtes, le couloir et les dessous de toit du bâtiment mairie-salle des fêtes et charge Madame le Maire de faire des demandes de devis estimatifs.

DELIBERATION N° 2011-03 – OBJET : CREATION AIRE DE JEUX

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de création d'aire de jeux, se situant derrière la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- De réaliser l'aire de jeux,
- De lancer le dossier de consultation des entreprises,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

AVANCEMENT DES DIFFERENTS TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancement des différents travaux sur la Commune :

- La citerne incendie, Chemin de Mitoy, est en cours d'achèvement,
- La mise aux normes du réseau d'eau Rue des Filasses (Suppression des branchements plomb et pose des compteurs d'eau en limite de propriété) est en cours.

SUBVENTION

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'octroi d'une subvention sur les indemnités parlementaires de Monsieur Christian JACOB d'un montant de 7 000.00 Euros, pour la création de l'aire de jeux.

PREVISION TRAVAUX ANNEES FUTURES

Afin de prévoir les investissements, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de mener une réflexion sur les travaux susceptibles d'être effectués dans la commune durant les années à venir.

FIN DE LA SEANCE

DELIBERATION N° 2011-01	CREATION D'UN COLUMBARIUM
DELIBERATION N° 2011-02	ENTRETIEN BATIMENT MAIRIE-SALLE DES FETES
DELIBERATION N° 2011-03	CREATION AIRE DE JEUX